

Pôle Formations PGprox Rapport d'activité 2024

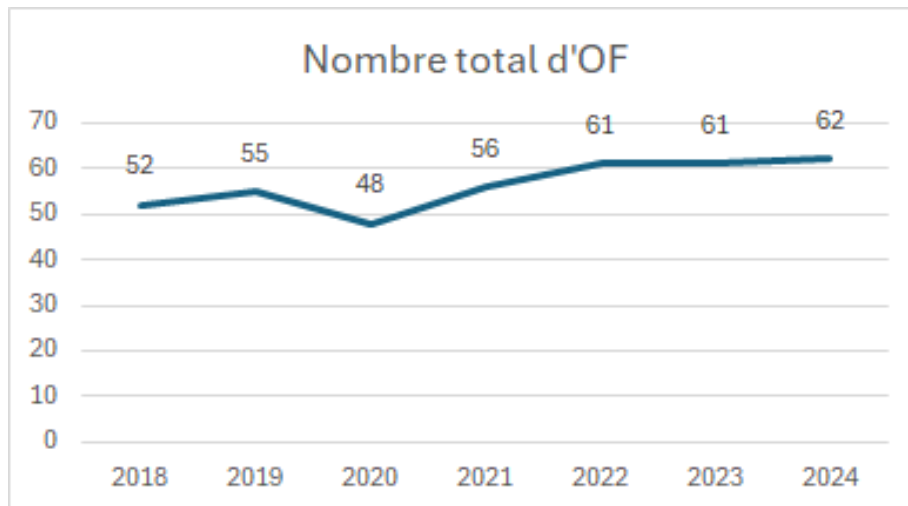
Table des matières

Formations PGprox - statistiques annuelles et évolution.....	3
1. Evolution du nombre d'OF dans le dispositif.....	3
1.1. Vue générale.....	3
1.2. Évolution du nombre d'OF par région en France Métropolitaine et Belgique.....	5
1.3. Évolution du nombre d'OF dans les DOM.....	6
1.4. Périmètre de charte par région en 2024.....	7
2. Evolution du nombre annuel de stagiaires.....	8
2.1. Vue générale.....	8
2.2. Stagiaires formés par région en 2023 et 2024 en France métropolitaine.....	9
2.3. Stagiaires formés par région en 2024 dans les DOM.....	10
2.4. Origine des stagiaires formés par région en 2024.....	11
3. Évolution du volume et de la durée des formations.....	16
3.1. Vue générale.....	16
3.2. Enquête 2024 - Santé des OF.....	17
4. Evolution du nombre de stagiaires par parcours.....	18
4.1. Parcours RS.....	18
4.2. Parcours GC.....	18
4.3. Parcours MC.....	19
5. Bénéfices de la certification RS6396.....	21
Rapport d'activités du Pôle Formations PGprox.....	25
1. Coordination de pôle, liens institutionnels.....	25
2. Référentiel PGprox - Chartage.....	26
3. Animation du réseau des Organismes de Formation à la PGprox.....	26
4. Certification - Montée en puissance.....	28
5. Audits - Construction de la procédure - vers une amélioration continue.....	30
6. Communication.....	31
Bilan financier.....	32
1. Évolution des cotisations PGprox.....	32
2. Recettes/dépenses 2024.....	32
3. Prévisionnel 2025.....	33
Perspectives 2025.....	33

Formations PGprox - statistiques annuelles et évolution

1. Evolution du nombre d'OF dans le dispositif

1.1. Vue générale



Depuis 2018, le nombre total d'OF intégrés au dispositif a légèrement augmenté, les sorties ayant été compensées par les entrées dans le réseau ; il se stabilise autour de la soixantaine d'OF.

En 2024, le réseau a accueilli 9 nouveaux OF, tous sur le parcours Référent de site, et 2 sur le parcours Guide Composteur complet (en vue de dispenser le parcours certifiant). Il est à noter que le réseau s'est doté d'un nouvel OF en Guadeloupe qui est apte à dispenser les parcours RS et GC complet.

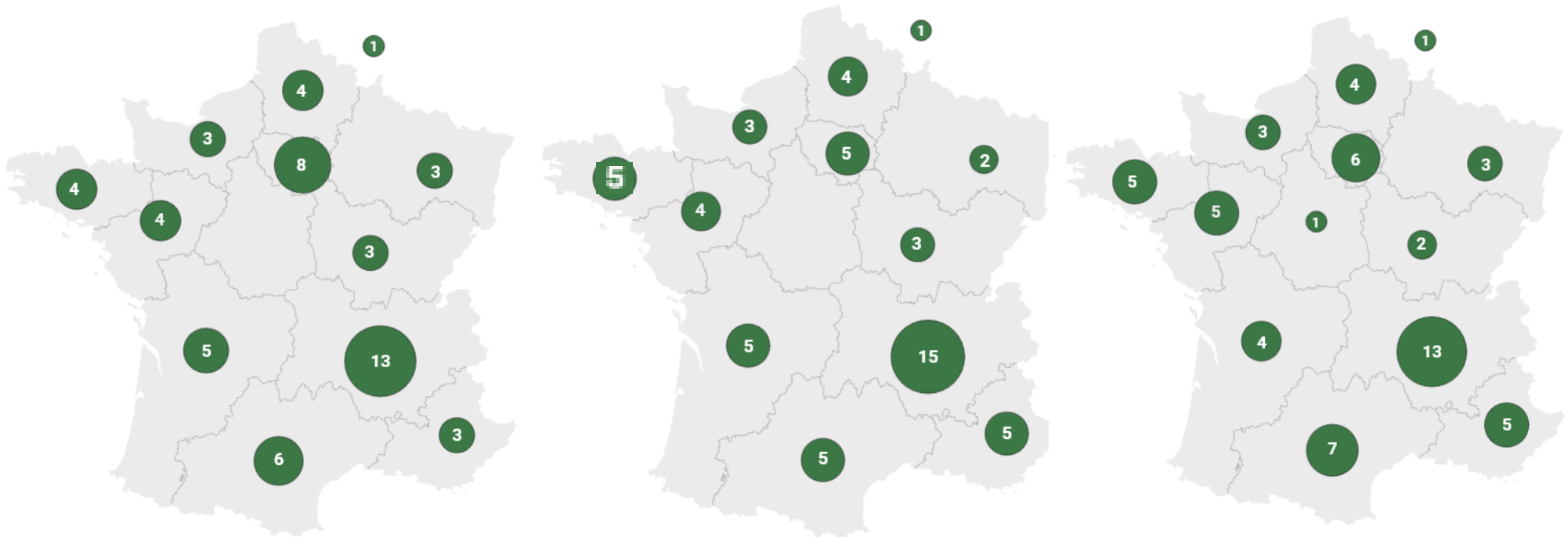
Dix OF ont quant à eux étendu leur périmètre de Charte, dont 2 pour le parcours Maître composteur et 3 pour le parcours GC complet.

Le RCC a analysé 21 candidatures en 2024. 19 dossiers ont été validés (9 nouveaux OF + 10 extensions de périmètre), ils sont identifiés dans le tableau ci-dessous.

Enfin, 8 OF ont décidé de quitter le réseau.

COPIls 2024	Nouveaux OF	Extensions
02/24	<ul style="list-style-type: none"> - Akologia (Pays de la Loire) - RS GC partiel 	<ul style="list-style-type: none"> - CPIE Belle-Ile (Bretagne) - RS-GC21 - CPSA Combourg (Bretagne) - MC - DM Compost (IdF) - MC
06/24	<ul style="list-style-type: none"> - 100% BiAUDégradable (Grand Est) - RS11-GC22-23 - Les Cycloposteurs (Centre-Val de Loire) - RS - GC complet 	<ul style="list-style-type: none"> - Les petits composteurs (Normandie) - GC complet - URCPIE Normandie (Normandie) - GC complet
09/24	<ul style="list-style-type: none"> - Association Education Populaire de St Martin de Porrès (Guadeloupe) - RS- GC complet - Causses Compost (Occitanie) - RS-GC22 - Compost et Jardin (Ile de France) - RS-GC21 - Les Recyclettes (Hauts de France) - RS-GC22 - UP Ventoux (PACA) - RS GC partiel 	<ul style="list-style-type: none"> - Terraléo (Normandie) GC complet
12/24	<ul style="list-style-type: none"> - Idézed (Occitanie) - RS-GC22-23 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Carrioles vertes (Nouvelle Aquitaine) - GC partiel - MAB29 (Bretagne) - GC spé partiels - Moulinot (IdF) - GC complet - UP Ventoux (PACA) - GC partiel

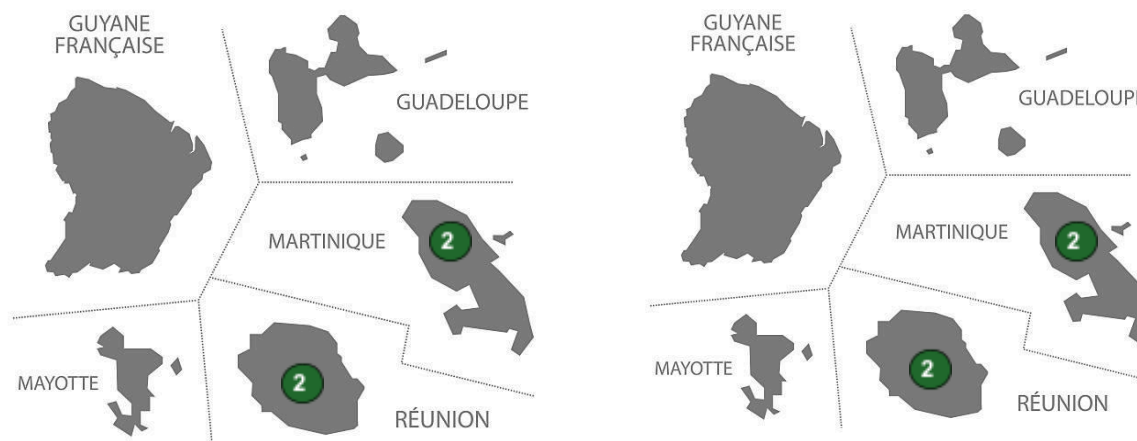
1.2. Évolution du nombre d'OF par région en France Métropolitaine et Belgique



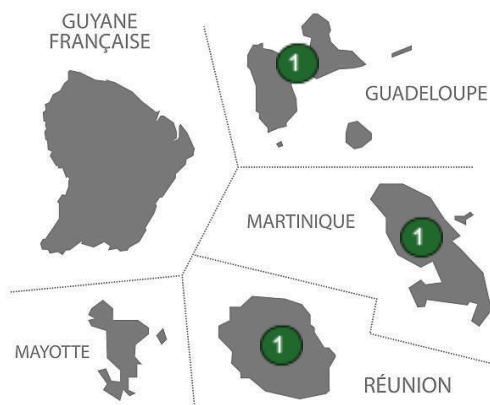
Légende : De gauche à droite, Répartition des OF en 2022, 2023 et 2024, en France Métropolitaine et Belgique

Ces trois dernières années, la région ayant comporté le plus grand nombre d'OF est la Région Auvergne-Rhône-Alpes. On note la création d'un premier OF en Centre-Val-de-Loire et en Guadeloupe en 2024. Pour le moment, la région Corse ne compte pas d'OF charté. L'offre de formation couverte par région est présentée au point 1.3.

1.3. Évolution du nombre d'OF dans les DROM



Légende : De gauche à droite, Répartition des OF en 2022 et 2023

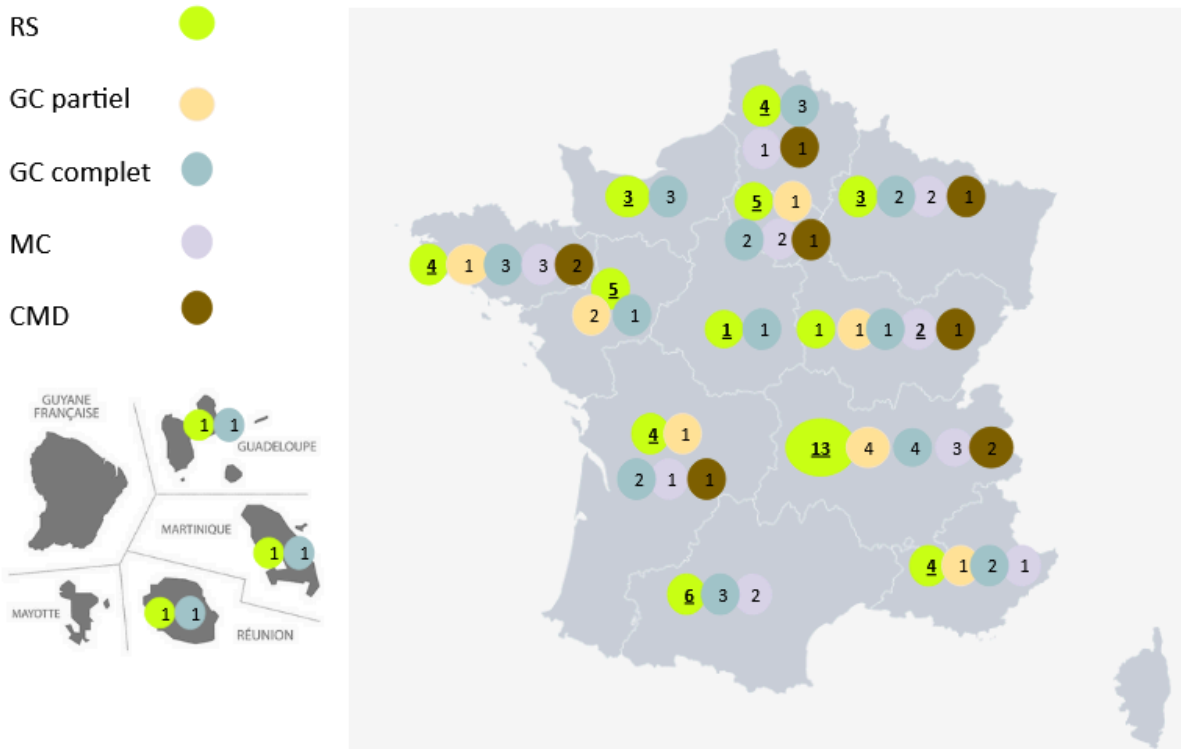


Légende : Répartition des OF en 2024

Des Organismes de formation chartés sont déjà présents à la Réunion et en Martinique en 2022 et 2023. En 2024, seul un OF persiste dans chacun des deux départements. Nous accueillons le premier OF charté de Guadeloupe en 2024 !

1.4. Périmètre de charte par région en 2024

Ci-après sont présentés les **périmètres de chartage couverts** par Région et le **nombre d'Organismes de Formation (OF)** qui les proposent :



Tous les OF sont aptes à dispenser des formations **Référent de site (RS)**. Ainsi, toutes les régions sont aptes à dispenser ce parcours, à l'exception de la Corse et 2 DROM encore non couverts.

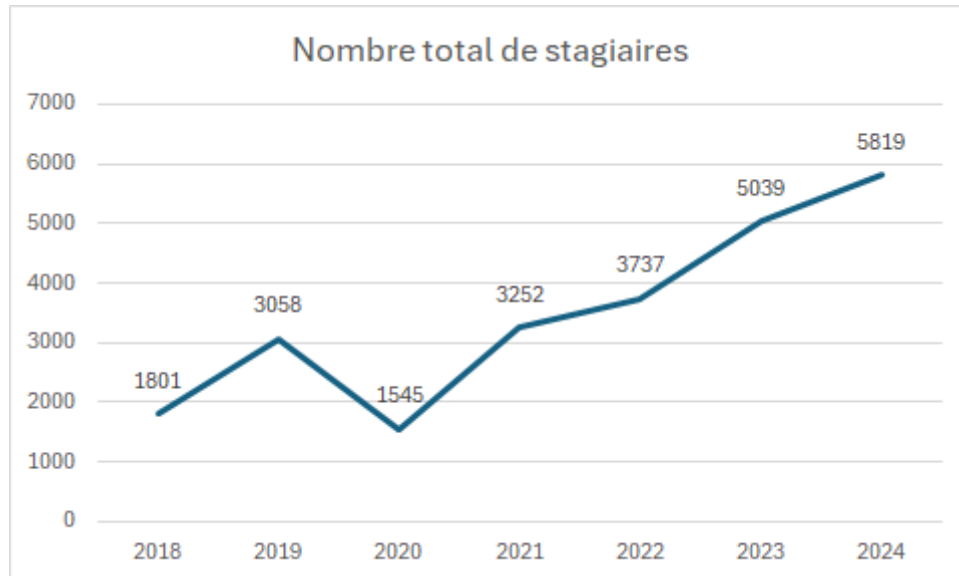
Toutes les régions (excepté Corse, Guyane et Mayotte) disposent d'au moins un OF apte à dispenser le **parcours Guide Composteur (GC) complet**, mais certains ne sont pas habilités centre d'examen à ce jour (Guadeloupe et Martinique notamment).

Il est à noter que la Normandie, les Pays de la Loire, le Centre Val-de-Loire, la Corse et les DROM ne disposent pas d'OF aptes à dispenser le **parcours Maître Composteur (MC)**.

Enfin, 8 OF historiques sont aptes à dispenser le parcours **Chargé de Mission Déchets (CMD)** en métropole, mais ne la proposent pas dans les faits.

2. Evolution du nombre annuel de stagiaires

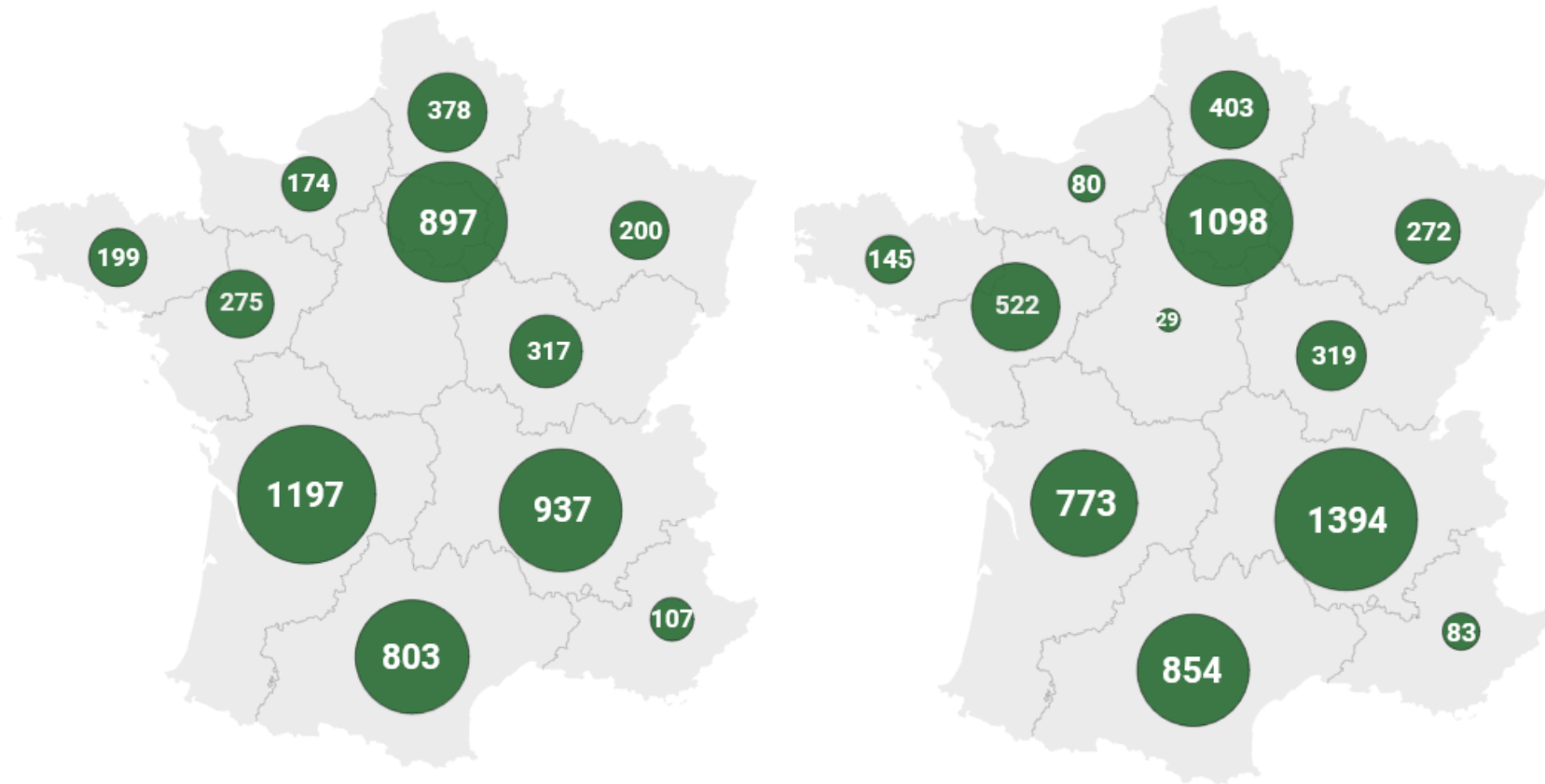
2.1. Vue générale



Légende : évolution du nombre de stagiaires formés

Ce graphique témoigne de l'effet de la crise sanitaire en 2020, et de l'augmentation, depuis 2021, du nombre de personnes formées. Cette évolution est encourageante, compte tenu du fait qu'une baisse était attendue avec l'entrée en vigueur effective de la Loi AGECE au 1er janvier 2024. Ce graphique ne permet pas d'anticiper une baisse du nombre de formations à l'heure actuelle. Cependant, nombreux sont les OF à nous avoir fait remonter l'annulation de nombreuses sessions de formation en 2024.

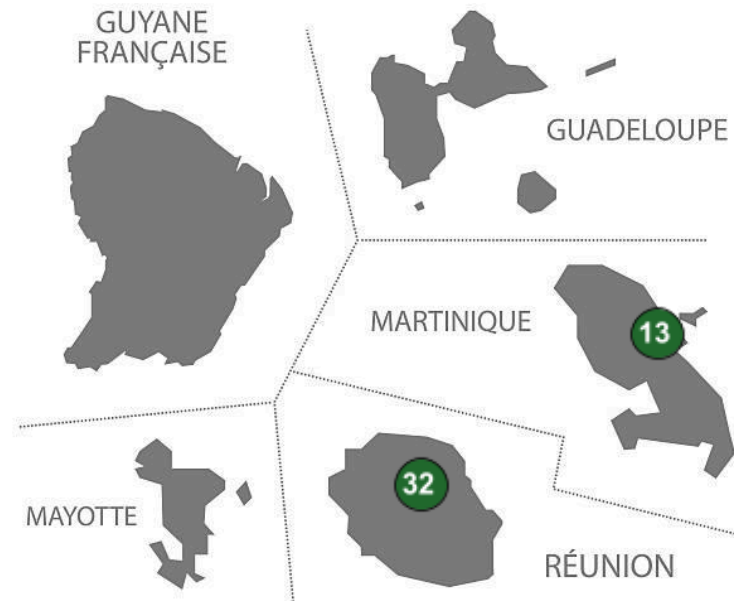
2.2. Stagiaires formés par région en 2023 et 2024 en France métropolitaine



Légende : De Gauche à droite : Nombre de stagiaires totaux formés par région en 2023 et 2024.

On observe une augmentation de ce volume pour 8 régions et une baisse pour 4 régions. Le volume global est en augmentation.

2.3. Stagiaires formés par région en 2024 dans les DROM



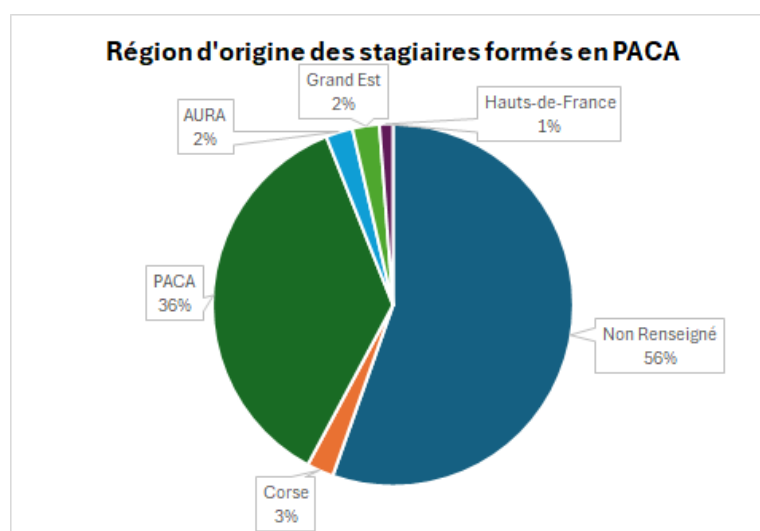
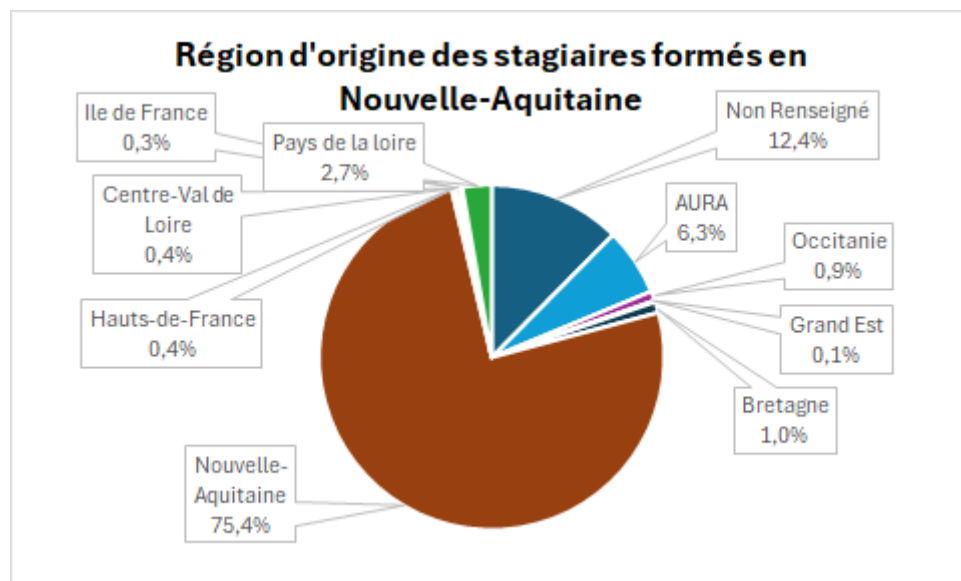
Légende : Nombre de stagiaires totaux formés en 2024

Il n'y a pas eu de formation chartée en 2023 dans les DROM. En 2024, plusieurs formations ont eu lieu en Martinique et à la Réunion.

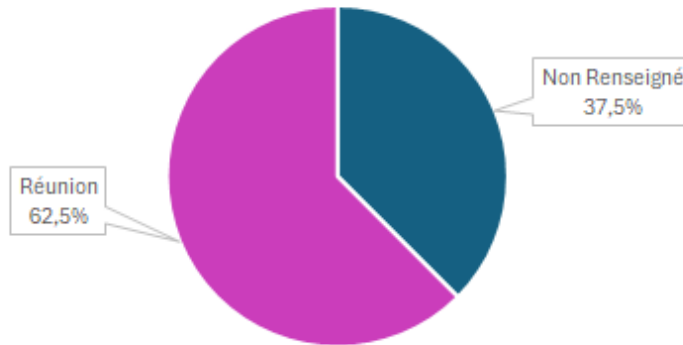
[↕ Table des matières](#)

2.4. Origine des stagiaires formés par région en 2024

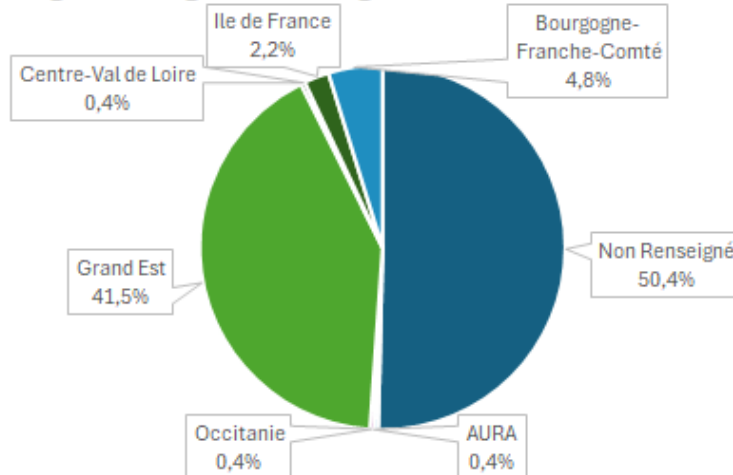
Ci-après sont présentées, par région, les régions d'origine des stagiaires formés en 2024. La région d'origine des stagiaires a été obtenue à partir du code postal déclaré lors des remontées de données des organismes de formation. Certains résultats partiels s'expliquent par des codes postaux non renseignés. Ces données permettent d'avoir une idée de la mobilité des stagiaires pour se former.



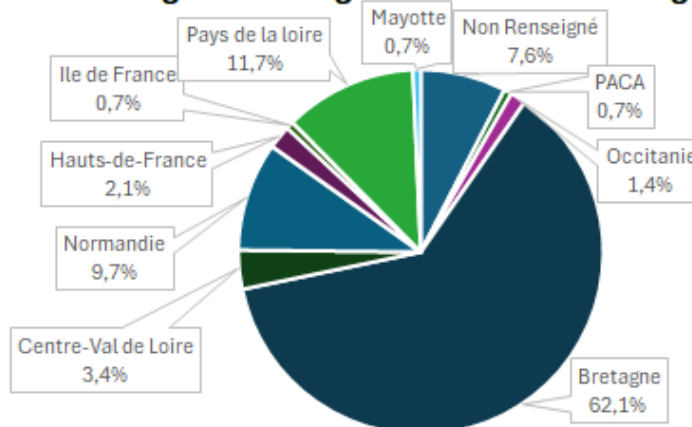
Région d'origine des stagiaires formés à la Réunion

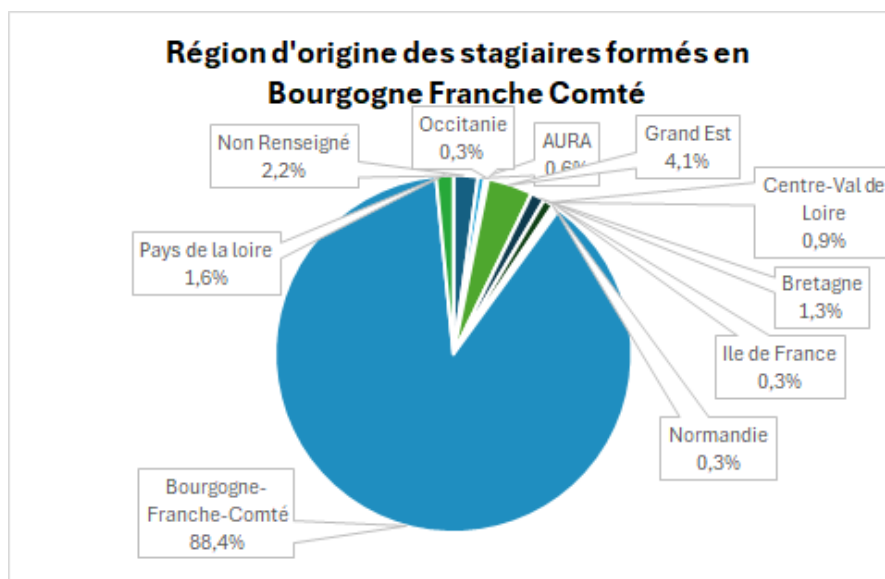
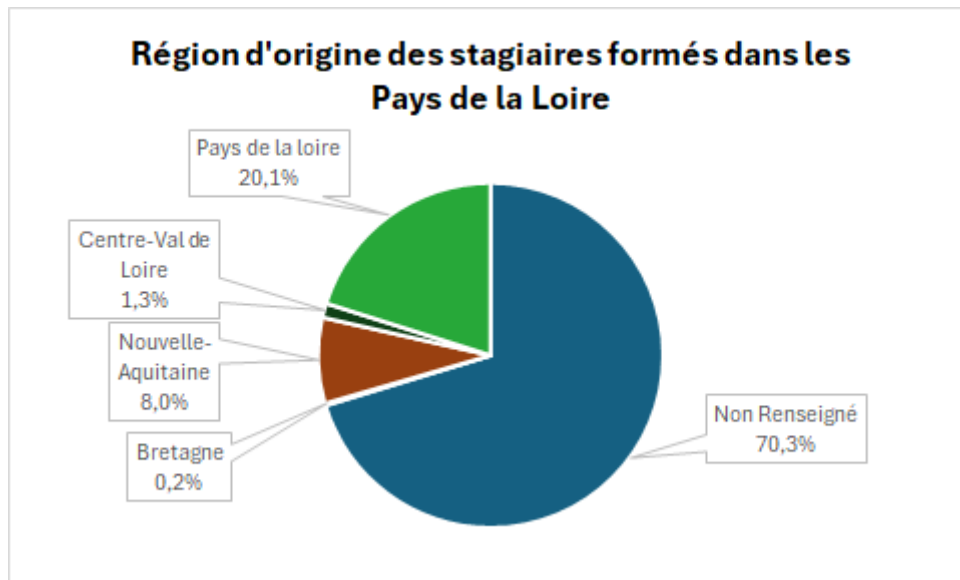
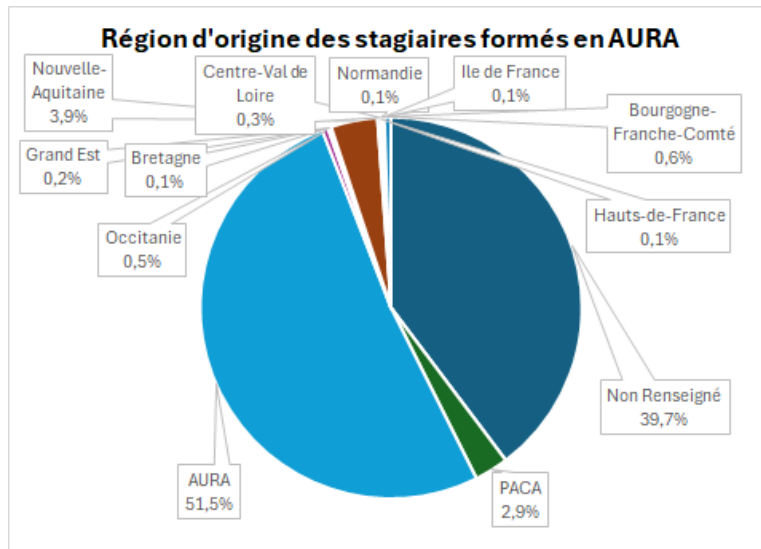


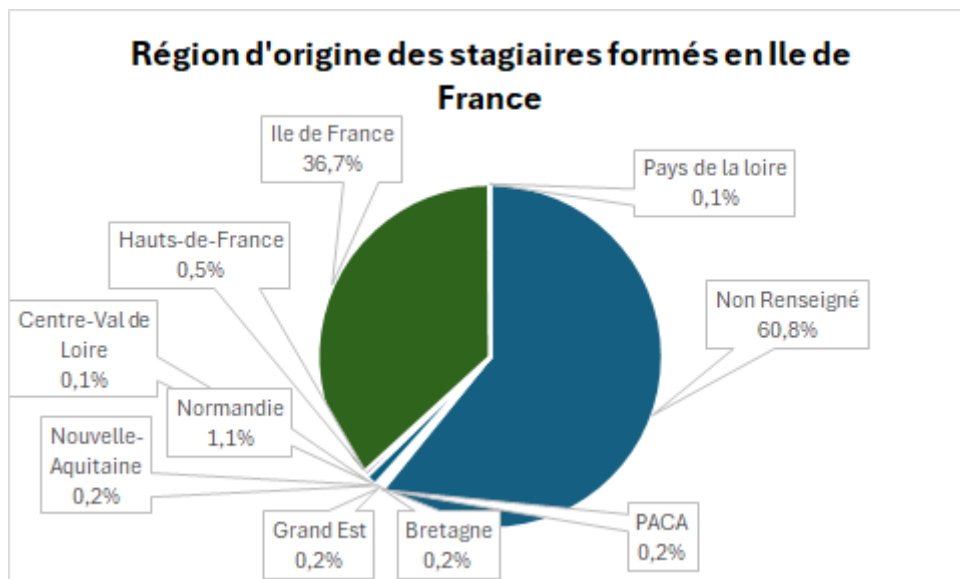
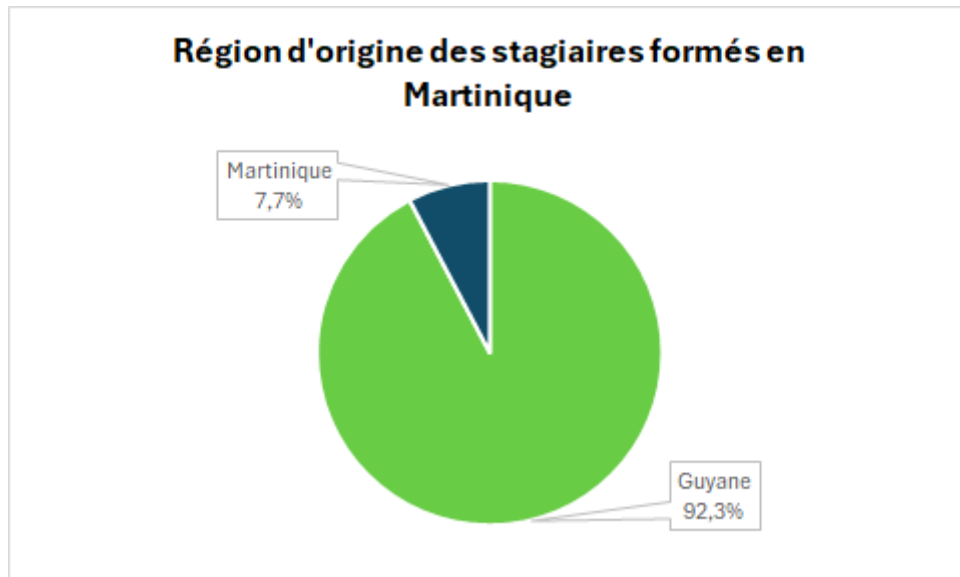
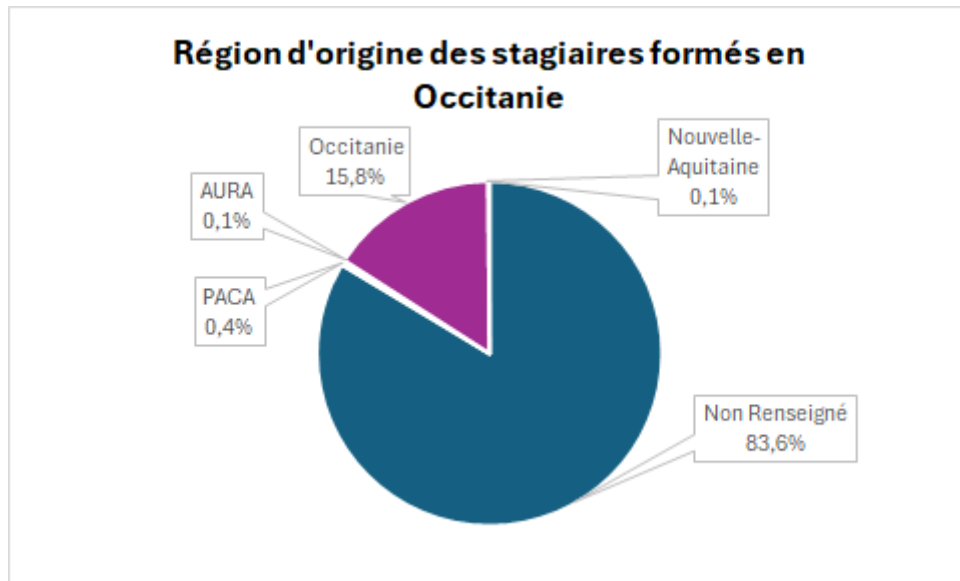
Région d'origine des stagiaires formés en Grand Est

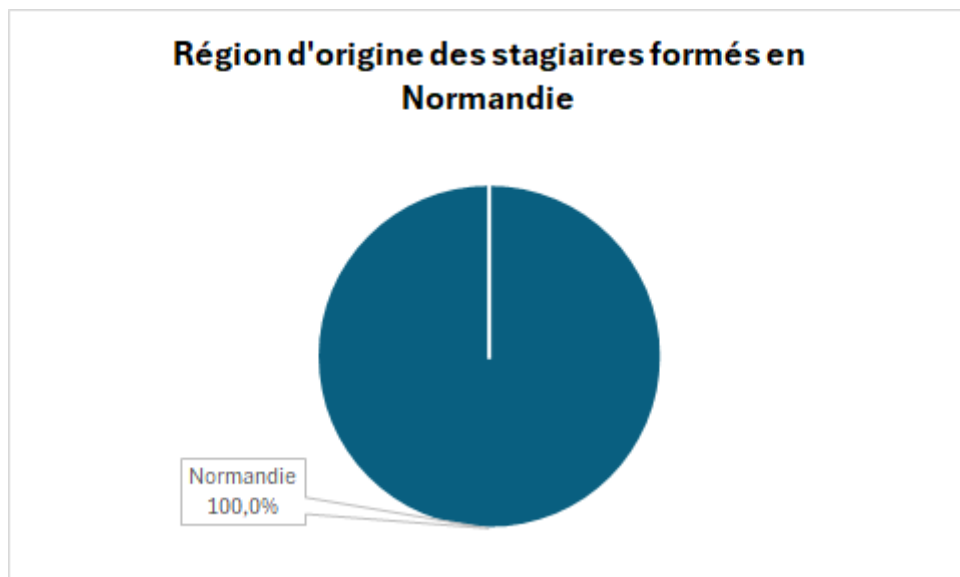
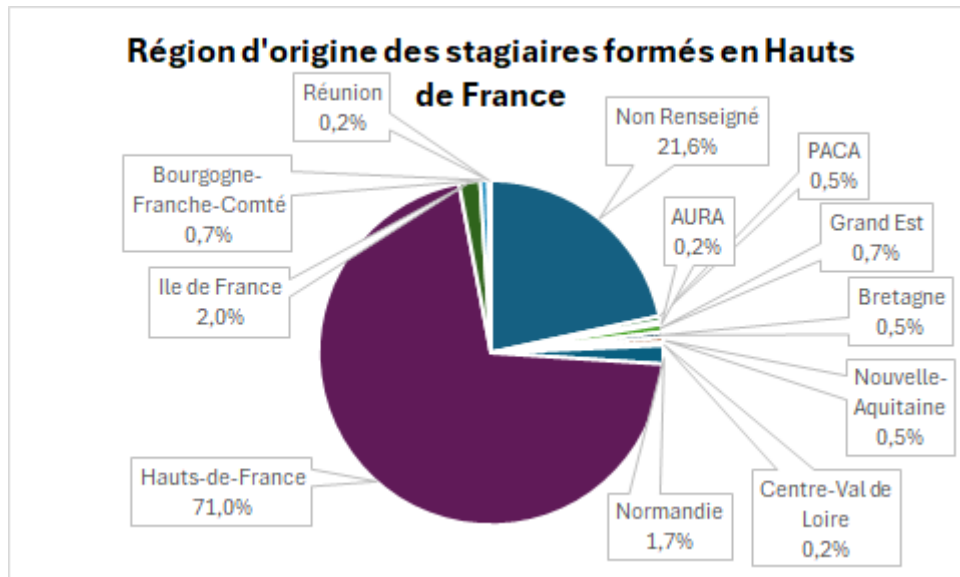
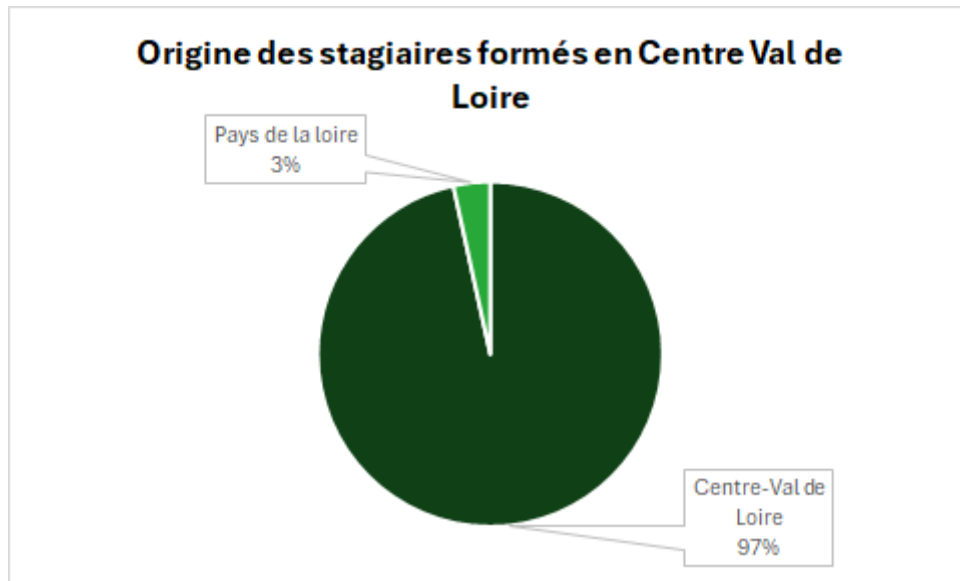


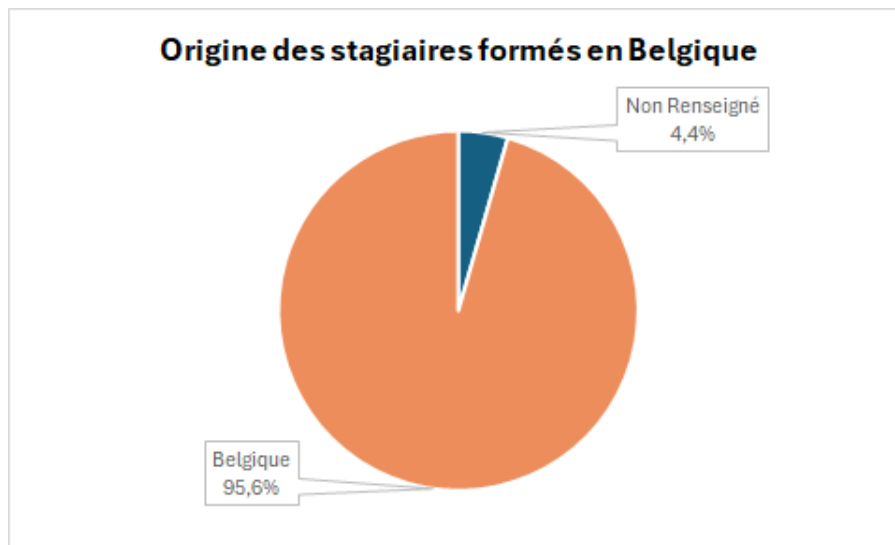
Origine des stagiaires formés en Bretagne







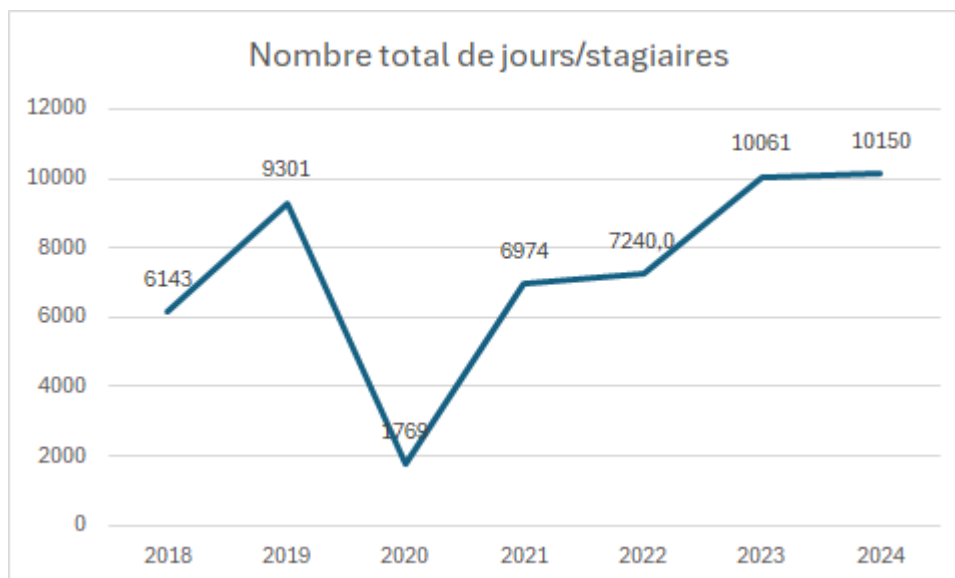




[↑ Table des matières](#)

3. Évolution du volume et de la durée des formations

3.1. Vue générale



Un stagiaire qui suit une journée de formation totalise 1 jour.stagiaire.

Ce graphique montre que le volume de jour.stagiaires stagne en 2024. L'analyse de l'année 2025 permettra de confirmer l'atteinte ou non d'un plateau. Cette stagnation peut paraître surprenante au vu de l'augmentation du nombre de stagiaires formés.

Hypothèses :

- les formations RS (1 jour) sont de plus en plus dispensées,
- les formations plus longues, GC et MC, ralentissent.

3.2. Enquête 2024 - Santé des OF

A l'automne 2024, le RCC a mené une enquête auprès des OF du réseau pour évaluer leur santé économique de leur activité formation (taux d'annulation, etc).

Date de lancement : 20/11/2024

Date de fin : 11/12/2024

Nombre de réponses : 21

Les répondants qui ont annulé le plus grand nombre de formations sont les OF ayant le plus gros volume de formations. La cause majoritaire pressentie par les OF est la politique de collecte mise en place sur certains territoires ayant un impact sur la PGprox en général.

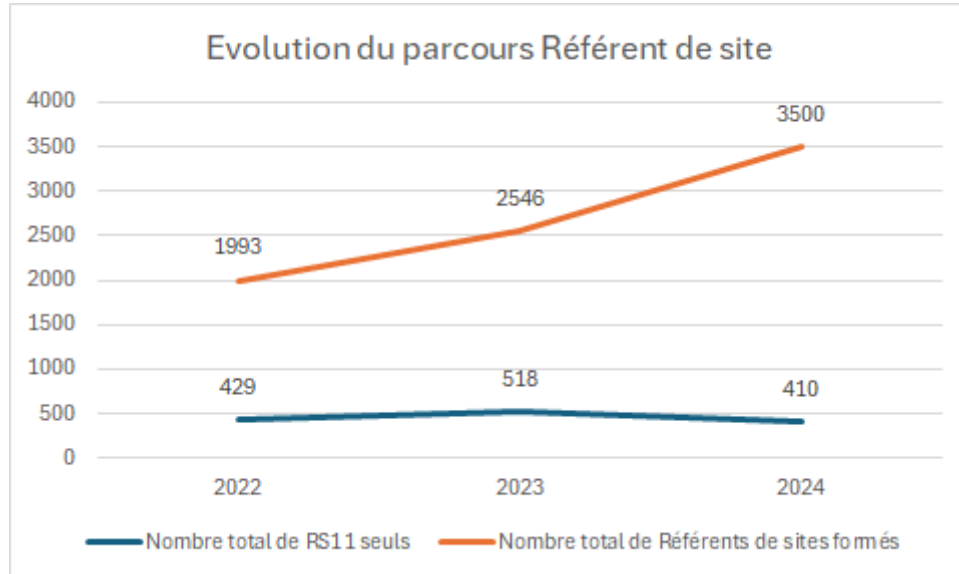
4 des plus gros OF (en volume de formations) signalent une baisse du nombre de jours.stagiaires entre 5 et 50 % (entre 25 et 50% pour l'un d'entre eux). Cela représente un tiers des répondants, quand $\frac{2}{3}$ n'a soit pas constaté cette baisse, soit vu son nombre de jours.stagiaires augmenter.

Cela renforce l'hypothèse de l'augmentation du nombre de formations RS. Par ailleurs, cela introduit la notion d'étalement des formations certifiantes sur le territoire, certains OF ayant candidaté ou étendu leur périmètre pour dispenser le parcours GC complet certifiant (cas de la Normandie et du Centre-Val-de-Loire).

[!\[\]\(e67eff789babac868c3bd58f85840c5a_img.jpg\) Table des matières](#)

4. Evolution du nombre de stagiaires par parcours

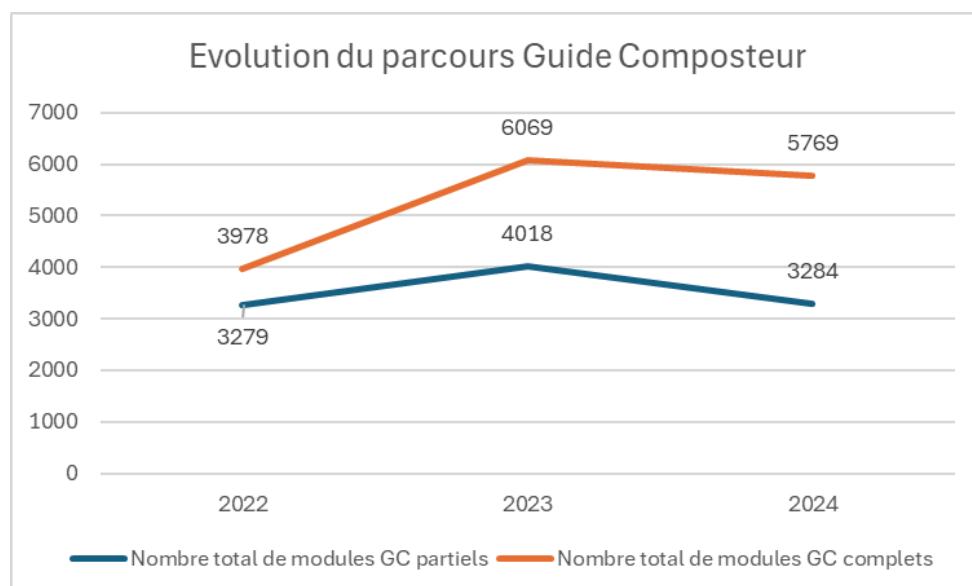
4.1. Parcours RS



En bleu, on constate que le nombre de personnes qui suivent uniquement le module d'initiation au compostage (RS11) semble atteindre un plateau, tandis qu'en orange le nombre de stagiaires formés sur une journée (parcours complet) a augmenté de près de moitié.

L'hypothèse de l'augmentation du volume de formations RS est donc bien confirmée.

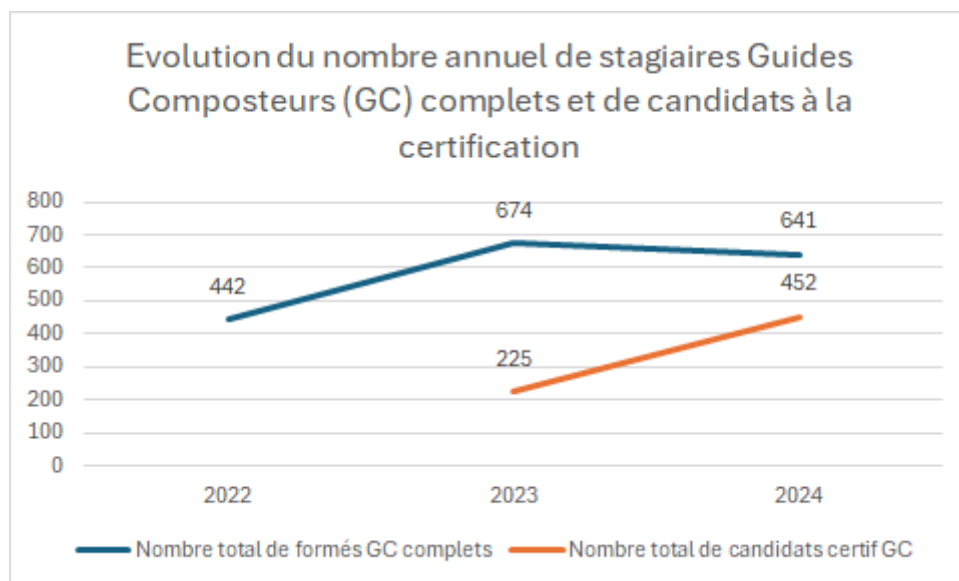
4.2. Parcours GC



Évolution du volume des formations GC (en nombre de modules dispensés)

En orange sur le graphique ci-dessus, on constate que le nombre de parcours GC complets certifiants a légèrement baissé entre 2023 et 2024. Un troisième point serait nécessaire pour mettre en avant l'atteinte d'un plateau ou d'une réelle baisse. Il en va de même pour le parcours guide composteur partiel (en bleu). L'observation faite par les OF centre semble se confirmer mais l'analyse 2025 sera déterminante.

Voyons maintenant la progression du nombre de personnes certifiées, et le taux de réussite à l'examen :



Le graphique ci-dessus indique en orange que le taux de stagiaires allant jusqu'aux épreuves certifiantes est en forte progression en 2024 : 71% des stagiaires formés contre seulement 33% en 2023 ! Par ailleurs, le taux de réussite à l'examen est satisfaisant et en augmentation : 90% en 2024 contre 85% en 2023.

4.3. Parcours MC

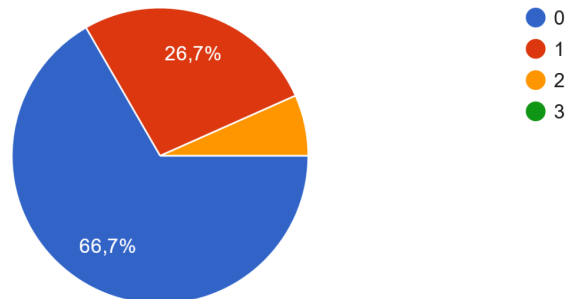
Le ressenti des OF pour ce parcours est également une tendance à la baisse du nombre de formations, compte tenu des annulations pratiquées.

Pourtant, selon le sondage, $\frac{2}{3}$ des 15 répondants à cette question n'ont pas annulé de session. Cela ne veut pas dire que les sessions étaient pleines pour autant.

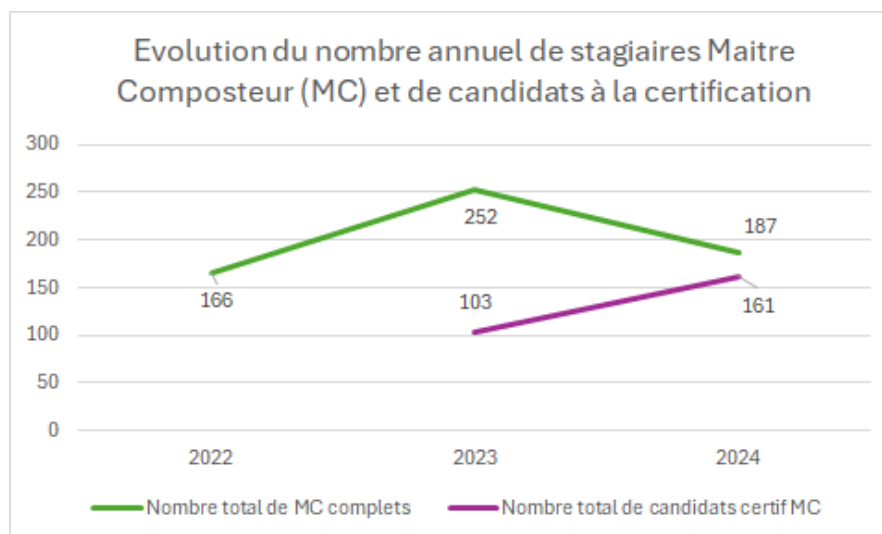
Le tiers restant a annulé au moins une session, 1 répondant en ayant annulé 2.

En 2024, votre OF a du annuler 1 ou des formations MC :

15 réponses



Le graphique ci-dessous indique en vert la progression du nombre de stagiaires ayant suivi la formation Maître Composteur, et en violet la progression du nombre de stagiaires passant la soutenance de certification. On constate en effet une chute du nombre de formés. Par contre, le nombre de stagiaires passant la soutenance est à la hausse.



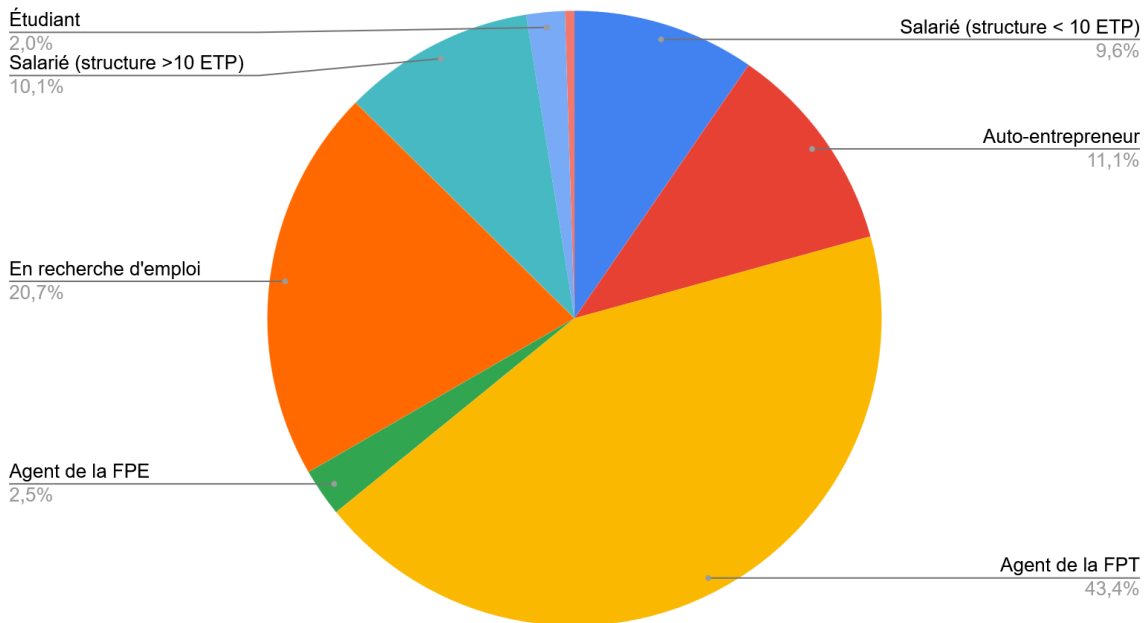
Le nombre de candidats se présentant à la certification est en augmentation. Le taux de réussite à l'examen est constant à 84 % sur les années 2023 et 2024.

[↑ Table des matières](#)

5. Bénéfices de la certification RS6396

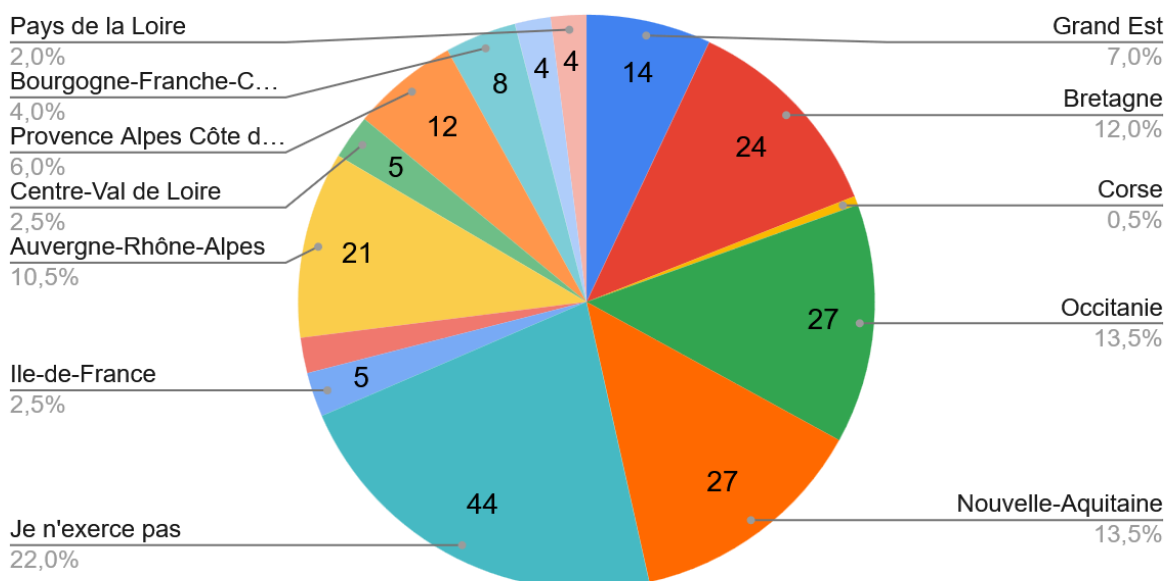
Le RCC a lancé une enquête au printemps 2025, dans le but d'avoir des données sur l'insertion des détenteurs de la certification RS6396, "Accompagner et Sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire" (Guide Composteur). Les sondés ont obtenu la certification en 2024.

196 personnes ont répondu à l'enquête sur 452 certifiés soit 43 %.



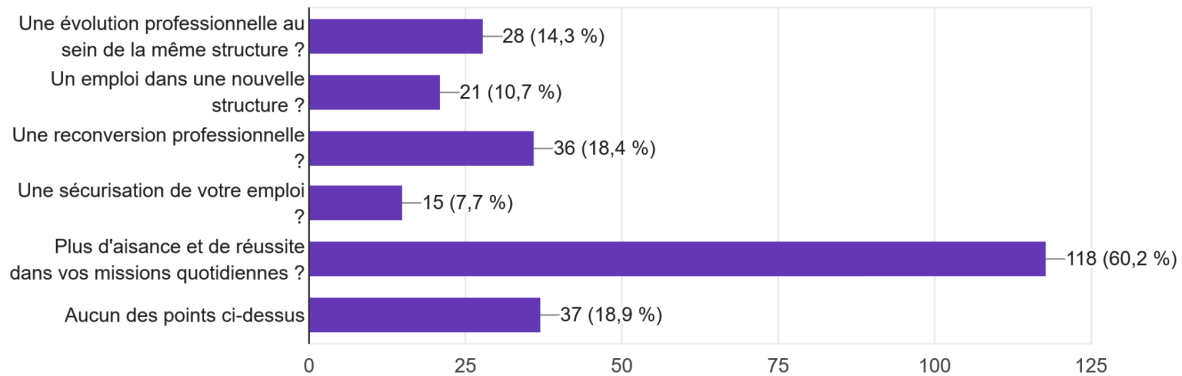
Légende : Situation des répondants avant la formation

Les agents de la fonction publique territoriale représentent la plus grande proportion de certifiés. La majorité des répondants est en poste avant de débiter la formation.



Légende : Région(s) d'exercice des Guides Composteur répondants

Selon le sondage, les régions comprenant le plus de Guides Composteurs certifiés en 2024 en exercice sont l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine, la Bretagne et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Environ un cinquième des répondants n'exerce pas actuellement de missions de Guide Composteur.



Légende : Bénéfices de la formation selon les Guides Composteurs répondants

Pour plus de 60 % des répondants, la certification a permis d'obtenir plus d'aisance et de réussite dans le cadre des missions quotidiennes. Pour plus de 18 % d'entre eux, la formation a permis une reconversion professionnelle et pour 14 % d'entre eux une évolution au sein de la même structure. Finalement, 10 % des répondants a pu obtenir un emploi dans une nouvelle structure.

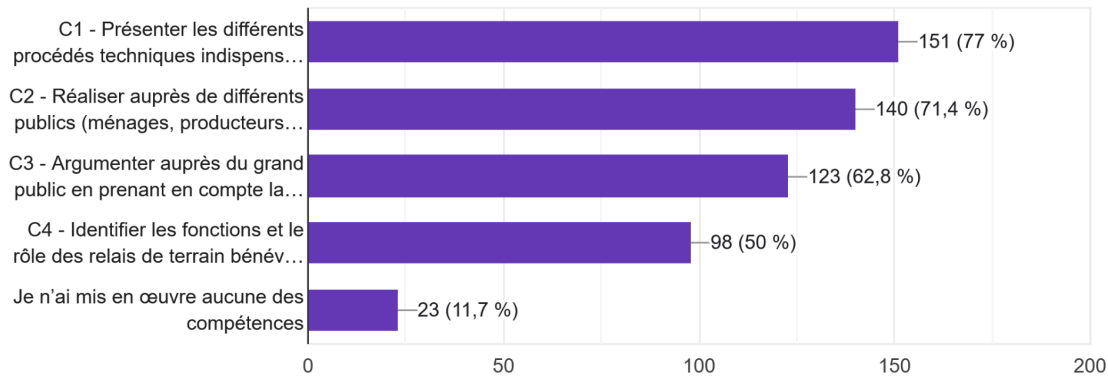
Ce dernier chiffre est à nuancer. En effet, peu de répondants sont en recherche d'emploi avant de débiter la formation (=21 %). En filtrant les personnes étant en recherche d'emploi avant le début de la formation pour les bénéfices obtenus (échantillon de 41 personnes), on obtient les résultats suivants :

- 13 ont obtenu un emploi dans une nouvelle structure (32%)
- 12 ont obtenu une reconversion professionnelle (29%) (sans plus de précision)
- 13 n'ont rien obtenu. (32%)
- 3 ont obtenu plus d'aisance dans leurs missions quotidiennes

Concernant les 37 répondants n'ayant rien retiré de la formation, 16 n'ont pas trouvé d'emploi dans ce secteur, 8 l'ont trouvé utile d'un point de vue personnel, mais ont fait le choix de ne pas exercer dans ce domaine. Pour tous, la formation était adaptée aux missions exercées ou aux exigences de l'employeur.

Concernant les 13 restants, 6 ont un projet de reconversion en cours, 4 n'ont pas trouvé de clients intéressés et 3 n'ont pas obtenu d'apports majeurs de la formation par rapport à leurs connaissances initiales.

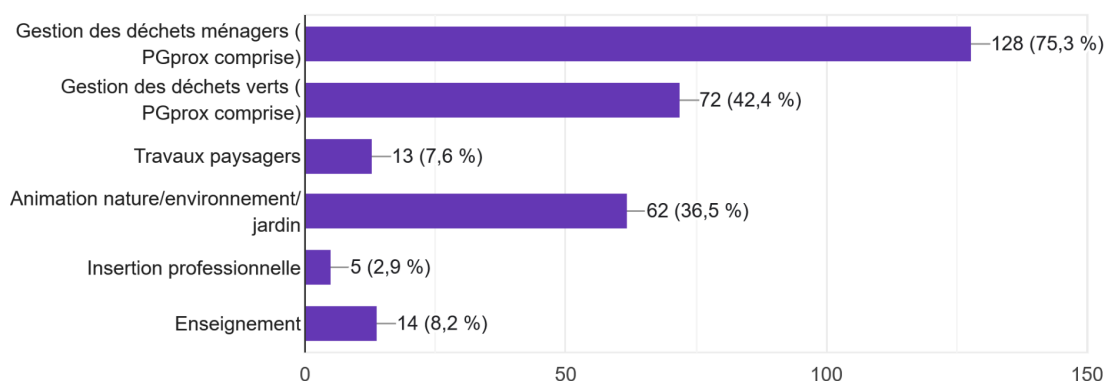
81 % des répondants ont obtenu au moins un bénéfice à l'issue de l'obtention de cette certification.



Légende : *Compétences mises en œuvre par les Guides Composteur répondants*

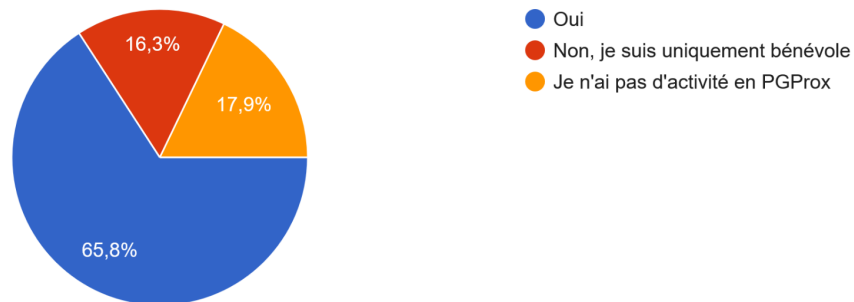
Près de 90 % des répondants ont mis en œuvre au moins une compétence acquise à l'issue de la formation Guide Composteur.

La Compétence la plus mise en œuvre est la compétence C1 : *“Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets pour assurer le démarrage, la prise en main et leur mise en œuvre, dans le but de conseiller les usagers”*. Elle est suivie de près par la compétence C2 : *“Réaliser auprès de différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers) des démonstrations et travaux pratiques dans le but de montrer les gestes et actions indispensables au bon fonctionnement d'un équipement de PGProx en utilisant des supports existants.”*



Légende : *Domaine(s) d'exercice des Guides Composteur répondants*

Les deux domaines d'exercice majoritaires sont la gestion des déchets ménagers et celle des déchets verts.



Légende : Statut de bénévole des Guides Composteurs répondants

Près de 66 % des certifiés ayant répondu au sondage sont rémunérés pour exercer leur activité. Cela représente plus de 80 % des répondants exerçant actuellement des missions de Guide Composteur.

Cette enquête sur les bénéfices de la certification sera utilisée dans le cadre de son renouvellement auprès de France Compétences.

[↑ Table des matières](#)

Rapport d'activités du Pôle Formations PGprox

1. Coordination de pôle, liens institutionnels

1.1. Coordination de Pôle

Le Pôle Formation s'est réuni une fois par mois en 2024, à l'exception du mois d'août. Il se réunit pour faciliter les affaires courantes du dispositif et préparer les décisions stratégiques à proposer en Comité de pilotage (COFIL) et Comité d'orientation (COOR). Composée de 3 administrateur.rices du RCC jusqu'en mai 2024, l'équipe est passée à 4 membres à partir de l'AG 2024.

1.2. Liens institutionnels

Tous les 3 mois, le RCC et ses différents partenaires se regroupent pour aborder des points stratégiques et techniques relatifs au dispositif de formation, pour le border et le faire évoluer, permettant toujours plus d'adaptation aux besoins du terrain.

Le **Comité de Pilotage** (COFIL) est l'organe qui prend les décisions stratégiques et techniques les plus pointues, et valide les candidatures des OF voulant intégrer le dispositif ou élargir leur périmètre de charte. Il est constitué d'administrateur.rices du RCC et des représentants des OF.

Le **Comité d'Orientation** (COOR) est l'instance qui valide les décisions stratégiques prises en COFIL. Il est constitué des membres du COFIL auxquels s'ajoutent d'autres "collèges" : les institutions en charge des politiques biodéchets (ADEME, Ministères de la Transition Ecologique et Ministère de l'Agriculture), les institutions en charge de la formation professionnelle (CNFPT), les collectivités territoriales et leurs représentants (AMORCE), les producteurs de biodéchets.

En 2024, les préoccupations de ces instances ont été focalisées sur le renouvellement de la certification associée au parcours Maître Composteur et la création de liens avec des structures financeuses de la formation professionnelle (France Travail notamment).

[!\[\]\(51e24a718c479f61046a6569471331fa_img.jpg\) Table des matières](#)

2. Référentiel PGprox - Chartage

2.1. Analyse des candidatures

Parmi les missions du RCC, l'accueil de nouveaux OF au sein du dispositif est essentiel. Cette démarche exigeante se réalise suivant un processus de candidature des OF. Dans le cas où le dossier de l'OF est satisfaisant, la Charte partenariale est co-signée par le RCC et l'OF.

Le processus d'analyse des candidatures consiste en l'étude des dossiers des OF demandeurs, qui doivent présenter la structure candidate et sa capacité à organiser des formations dans de bonnes conditions : formateur·ice·s adapté·es, matériel et locaux, ainsi que tous les déroulés pédagogiques qui doivent être conformes au *Référentiel acteurs-formations*.

En 2024, le RCC a analysé plus d'une 20aine de demandes, dont un tiers ont été analysées par Pro-portion (GC26 demandés en complément d'un parcours Guide Composteur, voire Référent de Site).

2.2. Sélection du GT Référentiel

Au 2e semestre 2024, le Pôle Formation a produit un cahier des charges pour permettre la refonte du *Référentiel Acteurs-Formations* co-créé avec l'ADEME entre 2012 et 2014. Le cahier des charges a été envoyé à l'ensemble des organismes de formation du réseau. Un groupement de 4 OF a été retenu mi-décembre, proposant un plan de travail conforme aux attentes. Son action débutera début 2025 afin d'identifier dans un premier temps les besoins du terrain en matière de compétences PGprox (par une consultation de différents acteurs cibles), et dans un deuxième temps de remettre à plat les objectifs pédagogiques des parcours de formations Guide et Maître Composteurs, dans le but de produire un référentiel de formations adapté.

3. Animation du réseau des Organismes de Formation à la PGprox

3.1. Organisation de temps fédérateurs

Le Réseau Compost Citoyen organise chaque année une « Journée des Organismes de Formation » (JOF). Cette journée, en présentiel à Paris, permet de réunir tous les OF et de faire avec eux le bilan des formations qui se sont tenues l'année précédente. Elle permet également de co-construire les évolutions du dispositif, d'appuyer les échanges entre pairs, et de faire remonter les besoins du terrain.

Le RCC réalise donc un bilan annuel des entrées et sorties d'OF dans le dispositif, ainsi qu'un bilan du nombre de formations réalisées, leur type, et le nombre de stagiaires

formés. Ce bilan permet de prendre le pouls de la filière formation PGprox, de constater son évolution et de donner des repères aux OF.

En 2024, dans une dynamique de professionnalisation des parcours, la JOF s'est déroulée pour la première fois sur une journée et demie pour accroître les possibilités d'échanges et de travail collectif. La certification des parcours a été à l'ordre du jour, afin de partager des retours d'expériences et d'harmoniser les pratiques. L'évolution du référentiel de formation a également été travaillée, ce qui a abouti à la conclusion de générer un groupe de travail dédié pour 2025, afin de refondre cet outil, base du dispositif.

En parallèle de ce temps de réunion annuel en présentiel, ont été mis en place à l'automne les premiers "Cafés OF". Ces temps sont pensés comme des temps d'échange de pratiques sur les sujets du quotidien des OF notamment, mais également sur tout sujet d'actualité du réseau. Ils seront poursuivis en 2025 à hauteur de 3-4 cafés OF annuels.

3.2. [Le site internet du RCC : un outil de communication et de collecte de données](#)

Le Réseau Compost Citoyen permet aux organismes de formation (OF) de son réseau de visibiliser leurs formations sur son site. Par contre, le RCC ne suit pas au quotidien les formations inscrites sur son site et ne gère pas les inscriptions. Le RCC répond cependant quotidiennement aux questions des stagiaires posées via le formulaire de contact en ligne, et les aiguille vers les interlocuteurs appropriés.

Catalogue des formations :

Les stagiaires et employeurs peuvent trouver **toutes les formations programmées** sur le site suivant :

<https://reseaucompost.org/formations/se-former/catalogue-des-formations>.

Ils peuvent alors sélectionner les parcours de formation, les dates et lieux/régions qui les intéressent, et entrer directement en contact avec les organismes de formation qui proposent ces parcours. Car ce sont bien ces interlocuteurs qui peuvent leur donner les tarifs et durées spécifiques de leurs parcours de formation. Ils peuvent également les orienter vers les options adaptées de financement de leur formation.

Annuaire des organismes de formation :

Les stagiaires peuvent également retrouver les coordonnées des organismes de formation en sélectionnant leur Région dans l'annuaire :

<https://reseaucompost.org/annuaire/annuaire-organisme-formation>.

Cet outil permet également aux OF de délivrer les attestations officielles de fin de formation aux participants.

Ils utilisent donc le site du réseau comme un outil quotidien pour faire connaître leurs formations à la PGprox, inscrire leurs stagiaires, leur envoyer leurs attestations et communiquer au RCC les chiffres annuels de fréquentation de leurs formations. Ces données permettent à la fois de calculer les cotisations permettant de financer le dispositif, et de réaliser les bilans annuels : évolution du nombre d'OF, de stagiaires, etc.

[↕ Table des matières](#)

4. Certification - Montée en puissance

4.1. GT amélioration continue des épreuves de RS6396

La JOF 2024 a mis en lumière un besoin d'amélioration continue des épreuves de la certification RS6396. Celle-ci certifie l'acquisition des compétences des stagiaires à l'issue de la formation de Guide Composteur. Un atelier collaboratif sur le sujet aura permis d'identifier les points à travailler.

Un groupe de travail coordonné par le RCC a donc été mis en place en 2024 dans le but de :

- Recueillir auprès des OF les améliorations à apporter aux épreuves écrites de certification.
- Affiner et reformuler les critères d'évaluation de l'épreuve orale et détailler les points attribués.

Quatre membres d'organisme de formation ont travaillé activement lors de ce GT et les propositions faites ont été validées par le Comité de Pilotage au second semestre pour une mise en application en 2025.

4.2. GT pour le renouvellement de la certification "Organiser et Déployer des opérations de PGprox sur le territoire"

Les 2 salariées du RCC dédiées ainsi qu'un GT "Certification" indemnisé ont déposé en 2024 le dossier de renouvellement de la certification "Organiser et Déployer des opérations de PGprox sur le territoire" auprès de France Compétences.

Les missions réalisées par le GT ont été les suivantes :

- Analyser les retours d'expériences des OF et des candidat-es suite à la réalisation des épreuves certifiantes,
- Effectuer une enquête auprès des personnes détentrices de la certification ayant effectué le parcours complet de formation en 2022 et 2023 afin de connaître le taux d'employabilité et les bénéfices générés par la détention de cette certification
- Produire les améliorations nécessaires au dossier relatif aux compétences de Maître Composteur et aux modalités d'évaluation.

Le renouvellement de la certification a été finalement assuré pour 5 nouvelles années à partir de juillet 2024. Le nouveau numéro d'enregistrement est le : "RS6733".

Ce renouvellement offre une belle perspective quant à la professionnalisation de la filière. En 2024, 14 OF sont habilités à former et faire passer les épreuves de certification.

Le RCC, en tant qu'organisme certificateur, a pour mission de contrôler les modalités d'organisation des épreuves orales, de délivrer les parchemins après réussite aux épreuves et de déclarer les certifiés auprès de la caisse des Dépôts et Consignations.

En 2024, 161 candidats se sont présentés à la certification "Organiser et Déployer des opérations de PGprox sur le territoire" (Maitre Composteur) contre 103 en 2023. Cela montre une nette professionnalisation de la filière, en plus de l'augmentation du nombre de formés

[↑ Table des matières](#)

5. [Audits - Construction de la procédure - vers une amélioration continue](#)

En 2024, le Réseau Compost Citoyen a également travaillé au lancement d'une procédure d'audit des OF chartés. Cette procédure concerne uniquement les parcours de formation associés au Référentiel acteurs-formation PGprox : Référent de Site, Guide Composteur, Maître Composteur et Chargé de mission déchets.

Sa construction a commencé dès 2023 et a été finalement votée par le comité de pilotage fin 2024 pour une mise en place dès le **second semestre 2025**.

Ce processus a pour objectif la vérification de **l'application des référentiels de formation portés par le RCC**, de garantir la **qualité des formations** dispensées par le réseau des OF, et ainsi de s'assurer d'une montée en compétences homogène des acteur.ice.s de la PGProx sur le territoire. Au-delà de ces éléments, il permet de répondre à la demande de nos partenaires : France Compétences, organisme en charge des certifications enregistrées au Répertoire Spécifique, et l'ADEME qui évoque dans sa convention le besoin d'une « évaluation de la qualité des formations délivrées ». En outre, les auditeur.ice.s identifié.e.s sont des membres du réseau. Il s'agit de pairs. Cela donne l'opportunité d'une véritable montée en compétences commune via les échanges de pratiques et le processus d'amélioration continue. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le processus de chartage et permet le renouvellement de la charte d'engagement entre l'OF et le RCC.

[↑ Table des matières](#)

6. Communication

6.1. Création d'outils

En 2024, le Réseau Compost Citoyen National s'est associé à la dynamique du réseau régional Nouvelle-Aquitaine pour coproduire un guide à destination des acteurs des biodéchets souhaitant intégrer le dispositif de formation pour dispenser des formations PGprox.



Contexte

2024, une année attendue pour voir enfin s'installer le tri à la source des biodéchets ! En effet, l'obligation des collectivités à proposer des solutions aux usagers pour pouvoir trier et valoriser leurs biodéchets amplifie et accélère la mise en place de composteurs partagés. En parallèle, l'obligation de tri à la source pour les professionnels fait naître également dans de nombreuses structures des composteurs autonomes en établissement.

Selon l'arrêté du 09/04/2018, qui dit composteurs collectifs, dit aussi mise en place de référents et de site de compostage, guides et maîtres composteur-e-s **déjà formé-e-s**.

Par conséquent, on constate un besoin en formation croissant qui nous amène à la problématique suivante : si l'offre de formation existante, proposée par les organismes de formation, a répondu jusqu'à présent aux besoins, on peut se demander si demain l'offre sera suffisante.

LE RÉSEAU COMPOST CITOYEN

- A pour principales missions de :
- assurer une veille réglementaire
 - créer du lien dans le communauté des composteurs par la coordination des réseaux régionaux
 - promouvoir le PGprox par des actions de plaidoyer auprès des ministères
 - diffuser le savoir et s'assurer de la qualité des formations dédiées au compostage.

C'est pourquoi le RCC souhaite anticiper ce changement d'échelle et se pencher sur les différents scénarios permettant de **dispenser de la formation**, tout en gardant en tête que le **qualité** des formations proposées dépend à la fois des formateurs, mais aussi des contrôles des structures qui doivent garantir la qualité des formations réalisées.

- Vous trouverez donc dans ce livret les réponses aux questions suivantes :
- Pourquoi dispenser des formations PGprox ?
 - Quelles sont les formations aux métiers du compostage de proximité ?
 - Qui peut dispenser des formations PGprox ?
 - Comment dispenser des formations PGprox ?
 - Où sont dispensées les formations PGprox ?



Ce guide répond aux questions suivantes :

- Pourquoi dispenser des formations PGprox ?
- Quelles sont les formations aux métiers du compostage de proximité ?
- Qui peut dispenser des formations PGprox ?
- Comment dispenser des formations PGprox ?
- Où sont dispensées les formations PGprox ?

6.2. Interventions auprès de France Travail

En 2024, l'équipe du RCC est intervenue auprès de deux types de publics :

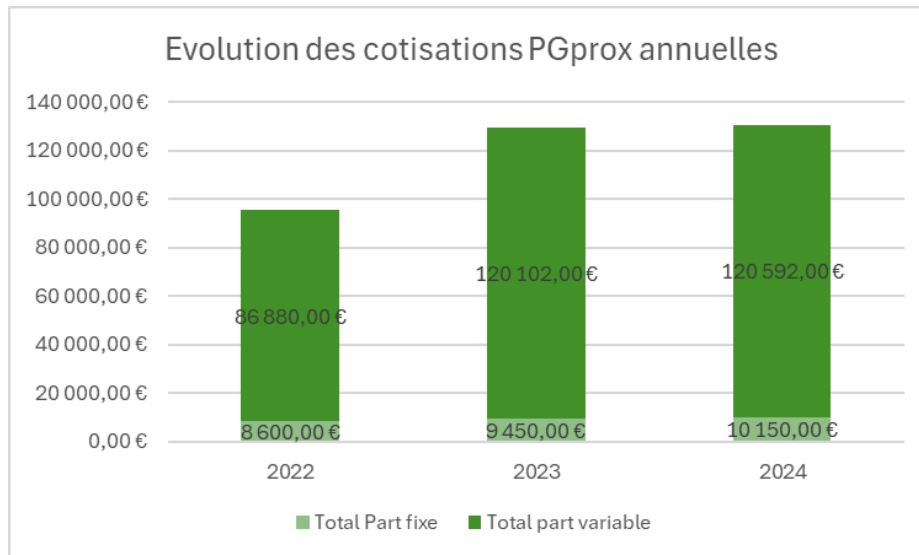
- des conseillers en insertion professionnelle (de France Travail notamment)
- des demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un forum organisé par une agence France Travail).

Cela a été l'occasion de présenter les différents parcours PGprox, et en quoi ils répondent à l'évolution actuelle et attendue en matière de métiers d'avenir.

[↑ Table des matières](#)

Bilan financier

1. Évolution des cotisations PGprox



2. Recettes/dépenses 2024

Dépenses	Recettes
Total : 132 110 €	Total : 198 392 €
Dont : <ul style="list-style-type: none"> - Salaires chargés : 2 x 42 000 = 84 000 € - JOF : 3040€ - Site internet : 2500 € - Analyse des candidatures : 3520 € - Jurys GC : 33 050 € - GT renouvellement certification : 6000 € 	Dont : <ul style="list-style-type: none"> - Cotisations des OF PGprox : 130 742 €* - Jurys GC : 67 650€

*Ce chiffre correspond aux sommes perçues pour les formations effectivement dispensées en 2024, contrairement à ce qui est présenté dans le bilan financier de l'Assemblée Générale (AG 2025). La somme présentée en AG correspond aux factures de cotisations éditées en 2024. Or, la facturation des organismes de formation a été scindée en deux semestres à partir de 2024. Les factures éditées en 2024 contiennent donc les factures pour toutes les formations dispensées en 2023 ainsi que le premier semestre 2024.

Remarque : Le pôle formation et les deux salariées associées ne sont pas les seuls à soutenir la filière formation PGprox et l'activité des organismes de formation. Il y a également les pôles communication, filière/plaidoyer, et le pôle d'animation et soutien aux Réseaux Régionaux. Les frais pour le fonctionnement du site internet sont aussi à prendre en compte dans ce bilan.

3. Prévisionnel 2025

Dépenses	Recettes
Total : 187 200 €	Total : 187 700 €
Dont : <ul style="list-style-type: none"> - Salaires chargés : 2 x 43 000 = 86 000 € - JOF : 3000€ - Site web formation : 1000 € - Analyse des candidatures : 2200 € - Jurys GC : 50 000 € - GT référentiel et mise en page : 21 000 € - Audit : 23 000 € - Déplacement plaidoyer formation : 1000 € 	Dont : <ul style="list-style-type: none"> - Cotisations des OF PGprox : 120 000 € - Jurys GC : 65 000 € - Formation auditeur.ices : 2700 €

Il est également à noter la mobilisation des administrateur.rices et des représentants des OF sur les activités du Pôle Formation. Ils ont été sollicités pour participer aux 4 réunions trimestrielles de COPIL et Comité d'Orientation (½ journée par trimestre), mais aussi pour l'organisation des JOF (6 réunions de 1h30) et des premiers cafés OF. Les administrateur.rices sont également sollicités pour les réunions mensuelles dédiées au Pôle formation.

Perspectives 2025

1. Démarrage de la procédure d'audit

La procédure d'audit des organismes de formation chartés présentée en point 5. se lance en 2025 et se poursuivra en 2026. Une dizaine d'auditeur.ice.s ont été recruté.e.s et ont suivi une formation organisée par le RCC leur permettant d'assurer des audits dès le second semestre.

Le rôle du RCC est de :

- Tenir informés les OF de leur programmation dans le cycle d'audit, le leur rappeler annuellement et expliciter les modalités d'évaluation.
- Piloter le planning des audits et mettre en relation les OF avec les auditeur.ice.s.
- S'assurer de la bonne application de la procédure et de la traçabilité des audits et de leurs résultats.

Un second recrutement d'auditeur.ices sera organisé en 2026 pour faire appel au plus grand nombre d'OF chartés et favoriser l'amélioration continue et constructive du dispositif de formation. La procédure d'audit sera améliorée en continu grâce à des points bilan réalisés avec les auditeur.ices, les retours de superviseur.euses dédié.es et des OF.

2. Refonte du Référentiel PGprox

Le GT Référentiel a été sélectionné fin 2024 pour faire évoluer le référentiel de formation associé aux parcours Guide et Maître Composteur.rices, sur le fond (les objectifs de chaque module), comme sur la forme, pour qu'il réponde aux ambitions et valeurs de notre filière, ainsi qu'aux besoins actuels et à venir des activités et emplois en matière de prévention et gestion de proximité des biodéchets.

Son travail débutera en janvier 2025 et devra aboutir pour fin 2025, afin que le nouveau référent soit opérationnel pour l'année 2026.

3. Evolution du processus de chartage vers la professionnalisation

Au fil de la vie du dispositif et de la professionnalisation des parcours de formation, le processus de chartage des OF (pour intégrer le dispositif ou pour étendre son périmètre de Charte) a évolué et intégré différentes conditions et critères d'analyse des candidatures.

Il est temps, en 2025, d'intégrer dans un Guide récapitulatif clair l'ensemble de ces éléments validés au cours des COPIL passés et communiqués aux OF sporadiquement. Ce Guide sera accessible à tous les candidats sur la page dédiée du site internet du RCC : [Devenir Organisme de Formation PGprox | Réseau Compost Citoyen](#) .

En parallèle, un comité d'analyse des candidatures composé de la salariée du RCC, d'un.e administrateur.rice et d'un.e représentant.e des OF, sera chargé d'analyser les candidatures des OF en amont des Copil pour faciliter le processus de sélection des OF en Copil.

4. Renouvellement de la certification "Accompagner et Sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire"

La certification RS6396 regroupe les compétences acquises suite à la formation Guide Composteur. Son enregistrement au Répertoire spécifique de France Compétences

arrive à échéance en septembre 2026. Un groupe de travail rémunéré dédié à son renouvellement sera mobilisé dès 2025 pour préparer le dossier à cet effet. En effet, le délai d'étude de recevabilité du dossier est de 8 mois. Il s'agit de monter un argumentaire en faveur de la certification des compétences et d'affiner le référentiel de compétences et d'évaluation. Ces deux éléments doivent être solides, car l'objectif est d'obtenir un renouvellement de la certification pour 5 ans, durée maximale d'un enregistrement au répertoire spécifique.

5. Observatoire des métiers

L'observatoire de la filière vise à donner des indications précises, à la fois sur l'état du développement de la gestion de proximité, autant en terme qualitatif que quantitatif, mais aussi sur la progression du développement des compétences et de l'emploi dans le secteur et enfin des connaissances "métiers" .

Le volet "métiers" de l'observatoire est l'ouverture d'une nouvelle activité au sein du réseau. L'objectif est de mieux suivre l'activité emploi et formation de la filière et réussir à collecter, en partenariat avec d'autres observatoires (Carif-Oref, observatoires régionaux des déchets), institutions (Pôle Emploi, APEC, Réseau des CIBC) et collectivités, les données nécessaires pour avoir un aperçu de l'impact emploi et formation de la professionnalisation de la filière au niveau national. Ces données donneront lieu à une analyse et une synthèse diffusables auprès de nos partenaires.

6. Communication et partenariats sur les formations

Afin de dupliquer les actions menées auprès de délégations locales de France Travail, le RCC National proposera aux coordinateur.rices des réseaux régionaux une formation et des pistes pour communiquer sur les formations à l'échelle régionale. Le but est d'aller toucher plus largement les agent.es de France Travail et les conseillers en insertion professionnelle, afin qu'ils.elles proposent les formations PGprox aux demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion.

Le RCC National prévoit également de produire un guide à destination des réseaux régionaux pour faciliter la recherche de contacts pour faire connaître les formations.

Par ailleurs, l'équipe salariée Formation travaillera à introduire dans le comité de pilotage du dispositif de nouveaux partenaires et à accentuer les échanges avec le CNFPT.

[Table des matières](#)